



Association des Directeurs d'Organismes de Mutualité
Siège social : 255 rue de Vaugirard - 75015 Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXERCICE 2015

1/ Faits marquants de l'exercice

L'année 2015 a connu un changement de trésorier général, avec l'élection à l'assemblée générale du 18 février, de Marie-Line DUCRE en remplacement de Bruno HUSS suite à son élection à la présidence de l'ADOM. Jacques CHAMBRAN continuant à assumer le poste de trésorier-adjoint.

L'exercice 2015 a été marqué par un fort développement des adhésions, puisque nous sommes passés de 81 cotisants en 2015 à 166 en 2016, soit un doublement des effectifs. Le tarif des cotisations se situant en 2015 à 150 € pour les directeurs en activité et à 75 € pour les retraités ou en recherche d'emploi.

Le nombre de partenaires a également fortement augmenté pour se situer à 16 en 2015 sur la base d'une contribution partenariale de base de 1500 €.

Le nombre de manifestations a été multiplié avec 5 évènements en 2015 (journée, matinées, déjeuner), concentrés particulièrement sur le deuxième semestre 2015.

2/ Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluations retenues

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptables sont conformes à la réglementation en vigueur.

3/ Résultats 2015

Le résultat excédentaire de l'exercice s'élève à 12 999,38 € (8 438,45€ en 2014).

Les produits représentent un montant total de 25 852,62 € (14 766,97 € en 2014) et sont composés :

- ✓ des cotisations enregistrées au titre de l'exercice pour un montant de 15 293,75 € (6 600 € en 2014) dont 15 006,25 € de membres actifs et 287,50€ de sympathisants.
Les cotisations progressent de +132 % par rapport à 2014.
- ✓ des contributions partenariales pour 10 262,50 € (8000 € en 2014), en progression de 28%.
- ✓ des produits financiers qui s'élèvent à 296,37 € (166,97 en 2014).

Les charges d'exploitation représentent un montant total de 12 853,24 € (6 328,52 € 2014). Elles progressent du fait de l'augmentation de l'activité et des manifestations de l'ADOM en 2015.

Elles sont composées essentiellement :

- ✓ des achats (22,08€) représentant des fournitures de bureau (*tampon, cartes de visites,...*) ;
- ✓ des services extérieurs (1 540,90 €) correspondant principalement aux cotisations d'assurance et aux frais de gestion :
- ✓ des autres services extérieurs (9 640,26€) relatifs aux frais (*réception, organisation, déplacements*), liés au fonctionnement des instances (*AG, CA*) et à la tenue des rencontres et journées organisées par l'ADOM ;
- ✓ d'autres charges (1 650 €) correspondant à nos contributions à la FNCDS et à la CIEM.

4/ Affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2015 d'un montant de 12 999,38 € en totalité en report à nouveau.